

ON S'ABONNE. Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 16 fr. Six mois, 9 fr. Trois mois, 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS: ANNONCES, 25 centimes la ligne. RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT, DÉPART DES CORRESPONDANCES, SERVICE DES POSTES, ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Includes tables for dates, routes, and postal services.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 25 Mars 1865.

BULLETIN

Les élections de MM. Bravay et Andry, députés du département du Gard, ont été validées dans la séance du 20 mars, au Corps législatif, à une très-grande majorité. Aux dernières séances de la Chambre des Communes, en Angleterre, une discussion s'est élevée sur l'éventualité d'une guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis à propos du Canada. Plusieurs membres se sont alarmés outre mesure sur la possibilité et les conséquences d'une guerre pareille; mais le plus grand nombre a compris qu'il était au-dessous de la dignité britannique de conserver, à ce sujet, des inquiétudes trop grandes. La presse entière de Londres a protesté contre les paroles trop riches d'alarmes jetées follement au sein de l'assemblée par M. Berkeley. A la chambre des députés de Berlin, dans le cours de la discussion sur le rapport général du budget, le ministre de la guerre a dit que la France, la Russie et l'Autriche disposaient d'armées numériquement supérieures à l'armée prussienne, d'où résultait pour l'administration de la guerre, en Prusse, la nécessité de conserver la possibilité de faire face à une attaque ennemie dans le cas de circonstances décisives. Le ministre croit que le sage souverain qui gouverne la France est bien éloigné de vouloir faire la guerre à la Prusse; mais il la ferait si l'intérêt de la France l'exigeait. Cette éventualité, a ajouté le ministre, nous oblige à nous imposer de plus lourdes charges. Les séances de la chambre des députés de Turin ne se suivent pas avec toute la régularité désirable. Avant hier, M. le président, après une attente de deux heures, a été obligé de lever la séance parce que l'Assemblée n'était pas en nombre. Les débats sur la question du mariage civil ont continué aujourd'hui au Sénat italien. M.

Cadorna a parlé en faveur du projet, qu'il considère comme une sanction nécessaire de la liberté religieuse et politique. On assure que cinq bureaux du Sénat se sont prononcés contre l'adoption du projet d'abolition de la peine de mort. Les dépêches de New-York font connaître, mais dubitativement, de nouveaux succès fédéraux. On mande de Mexico que l'envoyé anglais, M. Scarlett, est arrivé dans cette ville et a remis à l'empereur Maximilien une lettre autographe de la reine Victoria annonçant que l'Angleterre reconnaît l'empire du Mexique. L'empereur Maximilien vient de conférer au sultan la grand-croix avec collier de l'Aigle mexicain. Le général Marquez, dont nous avons annoncé le prochain départ pour Constantinople, remettra au sultan les insignes de cet ordre. Nous donnons plus loin quelques détails sur la prise d'Oajaca. Dans cette affaire, l'armée française a prouvé, une fois de plus, que son courage n'est pas au-dessous de sa réputation. Des avis de Montevideo font espérer la fin prochaine de la lutte entreprise par le Brésil. L'amiral brésilien aurait, paraît-il, reçu des propositions de capitulation acceptables. La ville serait occupée sans effusion de sang. Pour le bulletin politique: A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

Notification du décès de la reine Antia Paulowna, reine douairière des Pays-Bas. Nominations de maires et adjoints. Nominations dans la Légion d'honneur. (Agence Havas). Marseille, 20 mars. Des lettres de Rome du 14 annoncent que le consistoire a été fixé au 29 et qu'il n'y sera fait aucune promotion de cardinaux, mais que le pape prononcera probablement une allocution. L'Osservatore déclare que l'évêque de Nancy, Mgr Lavigier, n'a reçu

aucune mission. Turin, 14 mars. Hier près de Strangolagali, les Français ont attaqué une bande d'environ 200 brigands. Le chef et plusieurs de ses hommes ont été tués. Les Français ont eu un mort. Amérique. Le Times vient de recevoir de son correspondant de New-York, les nouvelles suivantes en date du 11: Les journaux de Richemont du 9 disent qu'on a reçu de la Caroline du Nord des nouvelles très encourageantes. Ils font entendre que Sherman bat en retraite. La rencontre d'Early avec Sheridan a eu lieu à Fioheville. Les détails authentiques font encore défaut. Le bill pour l'armement des esclaves a passé au Sénat confédéré à une voix de majorité. Le parlement Canadien a adopté le projet de confédération par 91 voix contre 33. New-York, 11 mars. On a reçu les détails ci-après sur la défaite d'Early: Le combat a eu lieu près de Waynesboro. Sheridan a fait prisonniers 87 officiers, l'état-major d'Early et 4,100 soldats. Il s'est emparé en même temps de sept canons, de cent wagons et d'un convoi de munitions. Early s'est échappé. Les fédéraux n'auraient perdu que dix hommes. M. Séward a levé la mesure relative à la législation des passeports à la frontière Canadienne. Il a été également convenu de ne pas augmenter la force navale sur les lacs. Mexique. Les avis du Mexique constatent que la réception faite à M. Scarlett par l'empereur Maximilien a été très cordiale. L'empereur a dit qu'il était heureux de voir les bonnes relations des deux pays se resserrer. La lettre de la reine Victoria exprime le désir de donner à l'empereur une preuve immédiate de sincère amitié et le souhait ardent de maintenir les relations les plus amicales avec le Mexique. Dans une autre lettre adressée à l'Impératrice, la reine Victoria manifeste son estime et son affection pour la jeune souveraine. Les victoires des français à Oajaca et à Tacatlan sont confirmées. Porfirio Diaz était arrivé sous escorte à Mexico. Un grand nombre d'émigrés américains arrivaient à la Vera-Cruz. Russie. Saint-Petersbourg, 23 mars. La Gazette Allemande de St-Petersbourg, répondant aux attaques de la Gazette de Moscou, dit que ni l'honneur, ni les intérêts de la Russie ne sont engagés dans la question des duchés, et que l'attitude accentuée que réclame la Gazette de Moscou n'a pas de raison d'être, parce qu'une menace, sans inten-

tion de faire la guerre, ne présente aucune chance de succès. La Gazette Allemande de St-Petersbourg paraît convaincue, au contraire, que des démarches conciliantes faites par le gouvernement Russe auprès des grandes puissances allemandes aboutiraient à la réussite. Le Journal de St-Petersbourg publie une circulaire du prince Gortschakoff relative aux conquêtes de l'armée russe en Asie et en démontrant la nécessité. La circulaire dit que la Russie ne cherche pas des agrandissements et des complications de nature à arrêter les progrès de la nation à l'intérieur. Stuttgart, 23 mars. La Chambre des députés a adopté par 77 voix contre 5, la proposition de la Commission chargée des questions de droit public. Cette proposition porte que l'annexion des duchés et toute usurpation de la part de la Prusse, sans le consentement du gouvernement légal et de la représentation du pays, serait une lésion manifeste du droit, et que tous les gouvernements qui reconnaissent le pacte fédéral auraient le droit de défendre la cause des duchés. Autriche. Vienne, 22 mars. La chambre des députés réunie en séance secrète, a autorisé les poursuites judiciaires pour injure contre un de ses membres, M. Ryger. Prusse. Berlin, 23 mars. Le ministre des finances a présenté à la Chambre des députés un projet de loi tendant à autoriser le gouvernement à mettre en vigueur, dès le 1er juillet 1865, les droits d'entrée qui, d'après les stipulations du paragraphe 6, tarif B du traité de commerce, ne devaient entrer en vigueur, que le 1er janvier 1866. Le projet de loi a été renvoyé aux commissions réunies pour les affaires du commerce et des finances. La Correspondance provinciale dit qu'il a été permis aux troupes prussiennes, stationnées dans les duchés, d'accueillir dans leurs rangs des volontaires sleswigo-holsteinois, sans que ceux-ci eussent préalablement acquis la qualité de sujet prussien. La principale fête pour le cinquantième anniversaire de la réunion des provinces rhénanes à la monarchie prussienne, aura lieu le 15 mai, avec la participation du roi, à Aix-la-Chapelle. Le projet de célébrer cette fête, à Cologne, a été abandonné par suite de l'attitude prise dans cette question par le conseil municipal de cette dernière ville. Sa Majesté assistera, néanmoins, à l'inauguration du monument

Les nouveaux abonnés auront droit à tout ce qui a paru du roman en cours de publication. Nous le tenons à leur disposition dans nos bureaux.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 25 mars 1865.

CESARI TORNEO (ÉPIQUE DU QUERCY AU XIVe SIÈCLE.) Par M. B.

TROISIÈME PARTIE. Suite du Chapitre 1er. L'arrivée de Philippe de Jean interrompit une partie de plaisir; ce fut un orage terrible au milieu du plus beau jour d'été; une heure de cruelles angoisses jetée parmi de longues heures de bonheur. La gaité était au comble. L'abbé Géraud, Déodat et Bertrand de Lentilhac s'y trouvaient en visite. L'abbesse leur faisait les honneurs du réfectoire conventuel, lorsqu'une voix cria aux convives: — Gardez-vous, gardez-vous! Philippe de Jean est à la porte de l'abbaye! A ces mots les trois Lentilhacs se levèrent, comme violemment mus par un puissant ressort. Déodat et Bertrand coururent aux armes. Géraud fit à tout

hasard, monter les religieuses à l'étage supérieur, se réservant le soin de leur ménager une évasion, si c'était possible, ou l'honneur de mourir avec elles, s'il ne pouvait pas faire autrement. Cependant Philippe de Jean était à la porte de l'abbaye qu'il frappait du pommeau de son épée. La porte ne s'ouvrait point. — Personne ne répond! c'est singulier! dit-il. Il frappa de plus belle. Une religieuse demanda comme une grâce et obtint la permission d'aller passer la tête à une ouverture pratiquée au dessus de la porte d'entrée. — Qui frappe-là, et à cette heure! demanda-t-elle. — Des gens qui ne vous veulent point de mal, répondit Philippe de Jean. — Hé! Jésus! comment nous voudrait-on du mal à nous, qui n'en voulons ni n'en faisons à personne! — Pourrais-je avoir l'honneur d'entretenir Madame l'abbesse? — Votre nom, s'il vous plaît seigneur Gendarme? — Philippe de Jean, seigneur de Salviac et des Junies. — Fort bien. Je vais m'informer si l'on peut vous recevoir. — Allez, et promptement, car il est tard, et je suis pressé. L'action de cette bonne religieuse aurait parfaitement donné le temps de se sauver aux Lentilhac et à Ricarde Buffeti, si Philippe de Jean inspiré tout-à-la fois par la haine, la vengeance et la jalousie, n'eût pris des précautions telles que la fuite n'était possible qu'après une lutte. Il avait fait entourer par ses hommes l'église et l'abbaye, leur intimant l'ordre de ne

laisser sortir âme qui vive. D'un coup d'œil Déodat de Lentilhac jugea la position difficile; il ne vit pour la vaincre d'autre parti que celui des armes. Son fils était de cet avis, mais au lieu de descendre dans le préau pour y recevoir l'ennemi, il donna le conseil de se barricader dans une ou deux pièces de l'abbaye, si Philippe de Jean enfonçait les portes; car de se les faire ouvrir de bonne volonté, le seigneur de Salviac n'y devait point compter. Pour avoir tout le temps de préparer la défense l'on renvoya la même religieuse parlementer avec Philippe de Jean. — Seigneur gendarme? appela la nonne, après avoir repris position. — Plait-il? répondit Philippe. — Madame l'abbesse n'est pas encore prête. — Viendra-t-elle? — Je le pense. Philippe de Jean attendit cinq minutes qui lui parurent cinq heures. Puis, tout-à-coup: — Au fait, vous pouvez me renseigner aussi bien que Madame l'abbesse. — Dam! Je ne sais pas, fit la nonne. Voyons, parlez-moi franc. Avez-vous céans Mademoiselle Ricarde Buffeti? — Mademoiselle? — Ricarde Buffeti, vous m'entendez, je crie assez fort. — Mais, seigneur Gendarme, mais..... — Bon. Vous hésitez, elle est là. Voulez-vous m'ouvrir? — Pourtant, seigneur Gendarme. — Vous ne voulez pas? Alors, j'enfonce la porte.

Philippe de Jean donna l'ordre à quelques uns des siens de mettre pied à terre et d'enfoncer la porte. Les deux ordres furent presque aussitôt exécutés que donnés. Les voilà donc dans une cour, la plus large des deux. — Qu'on brise ici portes et fenêtres, et que toutes les religieuses me soient amenées! dit Philippe. Ses gens se mirent à l'œuvre. C'était un fracas horrible. Rassemblés dans une salle du premier étage, les religieuses récitèrent des prières avec des larmes et des cris d'effroi. Philippe de Jean, par mesure de prudence, se tenait sous l'arcade de la porte d'entrée. De temps en temps, il s'avancait vers le milieu de la cour, à ciel ouvert, pour activer l'ardeur des siens. Dans un de ces moments, un bloc de pierre énorme vint tomber et se briser à ses pieds. — Ah! ah! s'écria-t-il, les religieuses de Leyme, se défendent! Elles portent des chausses! Bien, bien, la partie sera rude; tant mieux. Et regagnant son abri, Philippe donna des ordres pour un engagement plus sérieux que celui qu'il avait supposé. Cependant la porte principale de l'habitation vole en éclats; la voie est faite. Un homme essaie de passer, il roule sur le seuil partagé en deux de la tête aux pieds. Un second s'aventure, il a le même sort. — Deux hommes morts! s'écrie Philippe furieux. Tous les miens ici! Leste! Un moment après, la troupe de Philippe de Jean était réunie dans la cour, se préparant à livrer un dur assaut. Les ordres de Philippe n'avaient pas été exécutés

La reproduction est interdite.

